



Est retenue

« Architecte Industrie du Futur »

Dans le cadre d'une action collective régionale en Occitanie !



Votre société est située dans le Région Occitanie et compte de 1 à 4 999 salariés ?

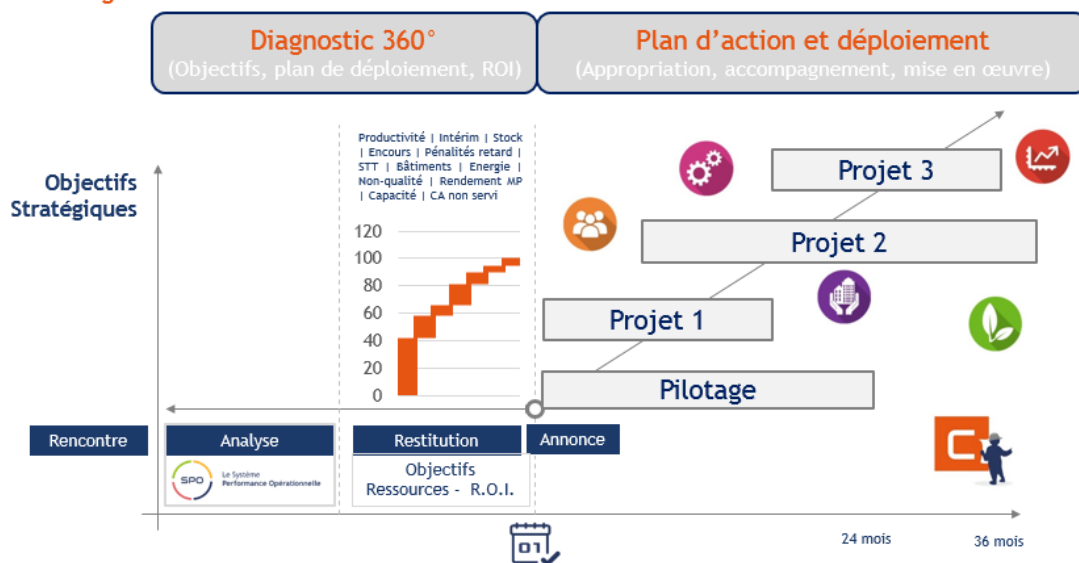
Alors ce programme vous concerne !

Le programme propose :

- a) Un « diagnostic 360 » pris en charge à 100% sur les sept leviers suivants (en ciblant 3) :
1. La vision et la stratégie du dirigeant,
 2. L'intégration du numérique et des technologies de production avancées,
 3. La performance industrielle
 4. La performance organisationnelle, la qualité, la prise en compte de l'entreprise étendue,
 5. La réduction de l'empreinte environnementale et les économies d'énergie,
 6. L'accompagnement humain, l'acceptabilité du changement, la valorisation des salariés, capitalisation et le management des compétences et des savoir-faire
 7. La performance économique et les nouveaux modèles (servicisation, économie circulaire...)
- b) Un « accompagnement long » durant lequel, 3 de ces leviers (dont un technologique) sont approfondis dans une seconde étape de 25 jours maximum, pris en charge à 50%.

Deux temps

... Pour garantir la réussite



Industrie du Futur

La Région Occitanie à vos côtés pour vous accompagner dans vos projets

INDUSTRIELS D'OCCITANIE, DÉCOUVREZ LE PARCOURS RÉGIONAL « INDUSTRIE DU FUTUR »

Vous êtes une **TPE, PME ou ETI**, engagez votre transformation vers l'Industrie du Futur et bénéficiez d'un accompagnement sur-mesure grâce aux experts référencés par la Région

Avec le parcours régional Industrie du Futur

- Gagnez en compétitivité et en performance
- Prenez le virage du numérique sereinement
- Replacez l'humain au centre de votre entreprise
- Engagez une démarche d'innovation continue
- Réduisez votre empreinte environnementale



Votre parcours Industrie du Futur

Un démarche globale et personnalisée
sur l'ensemble des leviers de compétitivité
de votre entreprise

2 phases d'accompagnement

Phase 1 5 jours

- Réalisation d'un diagnostic « 360° » de votre entreprise
- Définition des objectifs prioritaires de votre transformation
- € **Financement**: prise en charge jusqu'à 100 % (plafonnée à 1200€ HT/j) par un co-financement Etat-Région



Phase 2 25 jours max

- Élaboration d'un plan d'actions prioritaires
- Réalisation d'un business plan avec évaluation de votre retour sur investissement pour chaque action
- Mise en œuvre d'actions opérationnelles
- € **Financement**: prise en charge jusqu'à 50 % (plafonnée à 1200€ HT/j) par un co-financement Etat-Région

Contacts :

Daniel TOUERY – Directeur du Développement

06 23 13 53 87 – daniel.touery@toptechfrance.eu

Adjointe : Marie-Laure BARBIER

03 84 22 99 13 – marie-laure.barrier@toptechfrance.eu

TOPTECH Siège

30 Grande Rue - CS 30233 – Vétrigne
90 004 Belfort Cedex – France -

www.toptechfrance.eu